L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 6 AOUT 1874.

47me Année.

DUFOUR & LEBRET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN 6 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leur salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Matux & Co., au No 2 de la rue de Chartres, habillements, lingerie, coupons, mailles, etc.

Par S. Guinault, rue Dersigny, entre Marigny et Mandeville, meubles.

Voies de communication et projets.

Dans sa dernière séance, notre Chambre de Commerce s'est occupée de choses fort importantes pour l'avenir de la Nouvelle-Orléans. Mais dans tous ces plans proposés pour le développement de nos relations nous voyons malheureusement plus de bonne intention que de puissance, et nous échouons toujours par le manque de capitaux. Ainsi la Chambre de Commerce a insisté fortement sur l'établissement d'une ligne de steamers entre notre port et celui de la Vera-Cruz, et personne n'a pu voir cette ligne ne fût pour nous d'une nécessité presque absolue, mais personne n'a su trouver les moyens de l'entreprendre, ni même indiquer où les moyens pourraient se trouver.

Voilà qui est étrange; quand la Nouvelle-Orléans n'avait que 60,000 habitants et quand la Louisiane était séparée des frontières mexicaines du Rio Grande par un territoire qui n'appartenait pas aux Etats-Unis, le commerce entre le Mexique et notre port était considérable. On s'en apercevait en jetant les yeux sur la liste maritime et en voyant sur certaines parties des nos livres le mouvement très actif auquel donnait lieu le chargement des navires et des goélettes en partance pour les ports du Mexique. Il n'y avait pas encore de steamers dans nos parages mais des parages du Mexique, mais il y avait nombre de goélettes recevant du fret pour Tampico, Vera Cruz, Matamoras et autres lieux du littoral mexicain. Alors on n'était pas obligé, pour faire parvenir une lettre à Mexico de l'expédier par la voie de New-York ou de la Havane et d'attendre la réponse un couple de mois à supposer que la réponse arrivât enfin un jour ou l'autre. Les moyens de correspondance entre la Nouvelle-Orléans et les lieux de la Nouvelle-Orléans et le Mexique étaient fréquents; nous pouvons même dire qu'ils étaient quotidiens, et rien n'était plus facile que d'entretenir d'ici des relations commerciales avec le Sud Ouest du continent de l'Amérique du Nord.

Quelques années avant la guerre ces moyens de communication avaient doublé par l'établissement d'une ligne de vapeurs entre la Nile-Orléans et Vera Cruz et d'une autre ligne de vapeurs entre la Nile-Orléans et Tampico et Matamoros, et le fréquemment jamais à ces lignes, ni en voyageurs ni en produits. Notre port avait toujours quelque chose à envoyer aux ports mexicains et quelque chose à y prendre, ce qui nécessitait un mouvement de passagers en proportion de l'activité des échanges commerciaux.

Aujourd'hui tout cela nous manque. Nous n'avons plus les steamers et les goélettes mêmes ont disparu. De temps à autre, et de loin en loin, un vapeur mexicain fait, comme par accident, escale dans notre port, et de vapeur s'en retourne à vide parce qu'il a été insuffisamment annoncé dans la presse et parce que le commerce s'est désabusé d'entretenir des relations avec le Mexique. Ne dirait-on pas qu'on a oublié tout l'argent que la Nile Orléans en tirait autrefois, argent qui lui seul entretenait les opérations de notre Hôtel de Monnaie? Ne dirait-on pas que le Mexique n'a plus de mines, ou plus d'ouvriers pour les travailler, ou plus d'industriels pour les exploiter? Ne dirait-on pas que le Mexique ne nous demande plus rien et que nous n'avons plus rien à lui offrir?

Nous concevons que le commerce du Mexique avec l'Europe, surtout avec la France, ait dû suspendu par le ressentiment que devait laisser après elle une expédition à laquelle ni l'Angleterre ni l'Espagne n'avaient fait aucune opposition, mais les Etats-Unis n'y étaient pour rien. Loin d'y être pour quelque chose, ils ne cessèrent d'encourager Juarez à la résistance et quand son duel avec Maximilien se termina par l'exécution lamentable de ce dernier, les hommes d'Etat américains s'en réjouirent secrètement plus que les Mexicains ouvertement, et le commerce du Mexique aurait dû reprendre au moins avec les Etats-Unis.

Il ne reprendra pas, selon toute apparence avant que de grandes facilités ne lui soient offertes. Le gouvernement Mexicain y pousse autant qu'il peut et offert une subvention pour l'établissement d'une communication à vapeur par mer, entre les deux pays, mais une maison de New-York s'est prévalue déjà de cette offre pour une entreprise où la Nouvelle-Orléans ne figurera qu'en seconde ligne. Les steamers de New-York et de Vera-Cruz ne relâcheront ici seulement et notre port ne sera alors qu'une échelle de passage quand il devrait être le point principal et non le point intermédiaire. Il faut donc que nous fassions la ligne nous-mêmes maintenant, sans avoir à compter sur l'assistance des capitaux étrangers. Le pourrons nous? Autrefois c'est été facile. Aujourd'hui nous craignons que cela ne soit impossible.

L'état de pénurie où nous a réduits le gouvernement radical est tel que nous n'avons pas même le moyen d'acheter deux steamers de troisième classe, et deux steamers très ordinaires suffiraient pour commencer.

Il s'est dit ainsi dans cette séance de la Chambre de Commerce du chemin de fer central de Vermilionville à Shreveport, passant par Alexandrie, Natchitoches et Mansfield. On sait qu'une charte a été signée par M. Kellogg le 5 janvier 1874. Mais la nouvelle compagnie, bien qu'elle ait pour président un homme du nord, M. S. B. Ward, de Détroit, n'a pas plus d'argent que les autres. Elle n'en demande pas à l'Etat qui n'a pas un cent à donner, et qui a été assez de fois dupe et victime pour ne plus se vouloir donner jamais sous quelque forme que ce soit, et en cela il a raison. Mais la compagnie en demande aux paroisses sous forme de bons qui seraient échangés contre de l'argent avec un remboursement garanti par les bons de première hypothèque sur la ligne du chemin de fer.

Il paraît même que les paroisses ont les villes mentionnées ci-dessus ont déjà souscrit pour $1,350,000 de bons. Ce n'est pas assez puisque la compagnie n'a rien ou n'a que fort peu de chose. On voit tout de suite à quels tiraillements toute cette affaire sera sujette. La source des capitaux doit partir des paroisses mêmes. Or, ces paroisses sont déjà ruinées. La paroisse de Natchitoches paye six pour cent de taxes; elle est beaucoup plus accablée que la paroisse d'Orléans; celle des Rapides ne l'est pas moins, et il en est ainsi de toutes les autres. Ces paroisses veulent encore courir la chance de nouvelles charges. Elles ont bien du courage, car nous ne voyons pas qu'elles puissent se libérer jamais à moins de faire comme la ville de Watertown, du Wisconsin, qui, s'étant endettée pour plus qu'elle ne valait, a été forcée de répudier sa dette, ce à quoi la Cour Suprême des Etats-Unis a mis opposition.

Le chemin de fer Central en Louisiane serait fort utile: il est même, pour ainsi dire, indispensable, nous en convenons. Mais si pour le construire les paroisses sont obligées de souscrire pour plus qu'elles ne possèdent, nient vandrait y renoncer jusqu'à ce moment où la réforme administrative, par l'économie qui en résulterait, permettrait aux paroisses de disposer d'une partie de leurs revenus pour la construction des voies ferrées et autres. D'ailleurs que pourrait être ces bons de paroisse qui ne valent rien par eux-mêmes et auxquels une compagnie, qui n'a rien non plus, prétend donner une valeur en offrant des hypothèques sur un chemin de fer qui n'est pas commencé? Ce n'a jamais tenté d'échafauder plus de rêves pour faire quelque chose, et l'on ne fera rien.

RECOUVREMENT DES TAXES DE VILLE.—Ce recouvrement s'est opéré juste dans la proportion où nous avions prédite en raison de la gêne presque universelle qui règne ici. On a solicité un peu plus de $1,500,000; et il reste à percevoir $1,000,000 ou beaucoup plus de la moitié. En conséquence, les reçus de 18,000 contribuables sont maintenant en retard bientôt entre les mains des greffiers ou du shérif; et il sera procédé jusqu'à présent en vertu contre ceux qui ne payent pas dans le délai fixé par la loi. Ce reliquat de $1,000,000, joint aux $2,500,000 de l'arriéré général de plusieurs années, constitue pour la ville un avoir non actif de cinq millions.

Sur ces 5 millions, il y aura au moins 4 millions qui n'entreront jamais dans les coffres de la ville; et il en résultera cette vérité que nous avons émise bien souvent: la ponctualité dans le paiement des taxes est une disparite; quand on paye promptement, on est sûr de payer pour les autres.

On ne dira pas cette fois que les journaux et les avocats sont responsables de ce retard. Les journaux et les avocats n'ont pas conseillé la résistance; il n'en a rien dit. Personne n'a été détourné de payer ses taxes, et chaque contribuable s'est conduit d'après sa propre inspiration ou piété d'après ses moyens.

Nous croyons, quant à nous, qu'il faut attribuer le déficit au manque presque total de moyens pécuniaires; et ce qui le prouve c'est le nombre immense de délinquants. 13,000 personnes ont laissé passer le délai sans pouvoir s'acquitter. On n'accusera plus les grosses cotes d'être récalcitrantes; les grosses cotes ne sont pas si nombreuses. Evidemment ce chiffre de 13,000 comprend une foule de petits propriétaires dont les quels on peut dire hardiment que, s'ils ne payent pas, c'est qu'ils ne le peuvent pas. Triste symptôme et qui n'annonce que lamentations!

LE COMITÉ DES 70.—Ce comité s'est réuni hier soir et a voté une adresse au peuple de la Louisiane. Ayant reçu trop tard ce document pour pouvoir le traduire et l'insérer dans notre numéro d'aujourd'hui, nous en renvoyons forcément la publication à demain.

Convention démocratique à Baton-Rouge.

Nous publions ci-dessous les résolutions du comité de 70 qui ont déterminé l'appel de la convention à Baton-Rouge par le comité central Démocrate, ainsi que la résolution de ce dernier comité à cet effet.

A l'honorable Emile La Sère, président et aux membres du comité central Démocrate d'Etat.

Messieurs—Le comité de 70, qui depuis près de deux ans a fait une guerre incessante à l'infâme usurpation de Kellogg en vue de la prochaine élection qui fournira au peuple l'occasion de soustraire l'Etat à la domination radicale, et considérant qu'aucun patriote ne peut rester oisif dans le conflit, a jugé qu'il n'était ni étrange ni au but de son organisation ni en contradiction avec sa carrière passée d'assumer une attitude décidée et d'occuper une place dans la ligue qui se forme dans le but de livrer bataille pour racheter la Louisiane.

A une nombreuse réunion du comité tenue ici dans son local ordinaire, dans la soirée du 30 juillet, après une discussion des plus complètes et un échange mutuel de vues, les résolutions qui accompagnent cette lettre ont été passées à une très grande majorité.

Pour tout esprit impartial il ne peut y avoir de méprise sur la tenue et le but de ses résolutions. Elles sudoient absolument l'Adresse que vous avez faite et engagent le comité à faire au peuple de l'Etat une Adresse qui le prosse de céder à votre appel et d'envoyer des délégués à la convention convoquée par vous, quelque soit l'endroit désigné.

Ayant déjà, conformément avec la ligne rigoureuse et légitime de votre devoir, publié votre appel en termes si libéraux, si catholiques et si larges, que tout homme opposé à la suprématie du nègre et au radicalisme en Louisiane peut se réunir à vous dans votre convention, le comité de 70 ne voit plus cause de division et de désunion. Par l'intermédiaire de votre convention et en vertu de votre appel, la pleine voix du parti conservateur se fera entendre et alors chaque patriote répondra et obéira.

Mais, le comité de soixante-dix n'ignore pas que votre convocation d'une convention à la Nouvelle-Orléans a mécontenté un certain nombre de citoyens influents dont le patriotisme ne peut pas être mis en doute, et, plusieurs journaux se faisant l'écho de ces sentiments se sont unis pour convoquer une autre convention à Alexandrie.

En commentant sur les membres adoptées par votre comité, quelques-uns de ces journaux ont été assez imprudents pour employer un langage peu convenable et pour formuler des accusations peu généreuses contre la démocratie de la Nouvelle-Orléans.

C'est un fait bien regrettable dans un moment où tous nos cœurs devraient être unis par de communes infortunes et par une même oppression.

Mais, nous demandons que tout cela soit oublié. Il faut attribuer de pareilles expressions à l'excitation qui s'est emparée d'hommes qui ont beaucoup souffert, et qui dans leur anxiété d'échapper à la cause de leur souffrance, emploient un langage violent et passionné.

L'objection principale est que vous avez convoqué la convention à la Nouvelle-Orléans. A votre avis elle est peu importante, mais, enfin, elle est formulée par des hommes honnêtes et intelligents qui semblent y attacher beaucoup d'importance.

Le comité de soixante-dix vous prie donc d'obvier à cette objection en convoquant la convention à Baton-Rouge.

Nous sommes convaincus qu'en faisant cette concession vous éviterez toute division et toute jalousie, et que tous les conservateurs s'efforceront pas à s'unir tous pour se mettre en ligne afin de se préparer à la grande bataille qui doit décider du sort de notre Etat bien-aimé.

Ayant la certitude que votre décision nous sera dictée par le devoir et par le patriotisme le plus pur, nous demeurons respectueusement vos humbles serviteurs.

E. JOHN ELLIS,
E. WAGGAMAN,
H. N. OGDEN,
sous comité du comité de soixante-dix.

Quartier-général du comité central démocratique de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1874.

A une réunion des membres de ce comité la résolution suivante a été adoptée:

Résolu, que la convention démocratique d'Etat aura lieu à la ville de Bâton Rouge.

ALBERT VOORHIES,
Vice-Président.
WM. J. BUDDENDORFF, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.—On verra plus loin la liste des directeurs que cette compagnie a élus pour l'année courante. Ces choix nous paraissent excellents et font bien augurer de l'avenir de la compagnie. En outre, dans une réunion des directeurs, tenue le 4 du courant, M. R. M. Davis a été réélu président, à l'unanimité; M. A. Socola a été élu vice-président et M. A. Granger, secrétaire. Nous félicitons les actionnaires d'avoir su choisir les affaires de la compagnie à des hommes aussi habiles et aussi recommandables.

C. H. Zimmermann, 120 rue du Canal, paie le plus haut prix pour le vieil argent, le vieil or et les diamants.

—Encore des inventions pour éteindre les incendies:

Une nouvelle expérience, pour l'extinction presque instantanée des incendies, a eu lieu à Montmartre, à quelques mètres du dépôt de fourrages de la Compagnie générale des omnibus, dont les directeurs assistaient à l'expérimentation.

Six tonneaux superposés et bourrés de copeaux et de fragments de cerceaux, largement arrosés de goudron et de pétrole, ont été allumés. En deux minutes et demie, les flammes, qui s'élevaient à quatre ou cinq mètres, étaient étouffées par des jets d'acide tartrique et de bicarbonate de soude mélangés.

Rien de plus simple que l'appareil extincteur mis en œuvre pour arriver à ce résultat. C'est un récipient ressemblant assez à une fontaine de marchand de coco et contenant de quinze à vingt litres de la mixture chimique dont nous parlons plus haut. Au moyen d'un tout petit tuyau en caoutchouc, le liquide est projeté à une distance de douze mètres; une minute après, on est maître du feu; au bout de deux minutes il est éteint.

L'extincteur que nous avons vu fonctionner est introduit, aujourd'hui, dans toutes les grandes ateliers du nord de la France. Il en existe près de six cents à Rouhaix, où les fonctions des pompiers sont devenues presque une sinécure.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA CONVENTION RADICALE.

Un mécontentement se trahit dans les convenances autour de l'Hôtel de Ville.

Depuis trois jours les nègres qui commencé à s'assembler autour de l'Hôtel St-Louis, devenu une maison d'Etat, pour le plus grand bien de M. Kellogg et des différents pensionnaires de sa mansarde, se rassemblent en grand nombre autour de l'Hôtel de Ville,